MA SANTE SENIORS

Garantie+

SOLUTION

Des remboursements spécifiques (matériel médical, aides auditives, fauteuil roulant, médecine douce...)

UNE COMPLÉMENTAIRE POUR LES PARTICULIERS DE 70 ANS ET PLUS

Avec Ma Santé Séniors, choisissez la **garantie santé adaptée** à votre profil et à votre budget. Liberté++

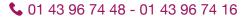
PLATINE

Une protection santé renforcée pour votre sérénité

AU CHOIX

2 SOLUTIONS SANTÉ POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS













AU CHOIX > 2 SOLUTIONS SANTÉ POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



ADHÉSION À PARTIR DE 70 ANS

SOLUTION ARGENT SOLUTION PLATINE

REMBOURSEMENTS SS + MIE

REMBOURSEMENTS SS + MIE

HOSPITALISATION : MÉDECINE , CHIRURGIE, ODONTOLOGIE, PSYCHIATRIE, MAISON DE CONVALESCENCE ET/OU DE SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION, MATERNITÉ							
Honoraires							
Honoraires médecins adhérents OPTAM & OPTAM-CO (y compris franchise facturée pour les actes ≥ 120 €)	270% BR	400% BR					
Honoraires médecins non adhérents OPTAM & OPTAM-CO (y compris franchise facturée pour les actes ≥ 120 €)	200% BR	200% BR					
FPU - Forfait patient urgences (selon sa situation, le patient qui se rendra aux urgences pour des soins non suivis d'une hospitalisation, sera redevable du forfait plein (19.61 €), réduit (8.49 €) ou sera exonéré.)	Frais réels	Frais réels					
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels					
Frais de séjour							
Frais de structure et de soins	250% BR	280% BR					
Chambre particulière (1) (2)	35 €/jour	50 €/jour					
Chambre particulière en chirurgie ambulatoire	35 €/jour	50 €/jour					
Frais d'accompagnant (Lit et repas pris en milieu hospitalier ou maison d'accueil)	30 €/jour - 15 jours/an	50 €/jour - 15 jours/an					
Télévision	5 €/jour - 10 jours/an	5 €/jour - 20 jours/an					

SOINS COURANTS							
Honoraires médicaux Consultation médicale généralistes et spécialistes adhérents OPTAM	100% BR	170% BR					
Consultation médicale généralistes et spécialistes non adhérents OPTAM	100% BR	150% BR					
Consultation psychologue - Dispositif MonPsy, remboursé par la SS sur prescription médicale - Choix d'un psychologue partenaire de l'annuaire MonPsy	100% BR	100% BR					
Actes de chirurgie, d'anesthésie, actes techniques médicaux, actes d'échographie (hors hospitalisation) : médecins adhérents OPTAM & OPTAM-CO	100% BR	170% BR					
Actes de chirurgie, d'anesthésie, actes techniques médicaux, actes d'échographie (hors hospitalisation) : médecins non adhérents OPTAM & OPTAM-CO	100% BR	150% BR					
Franchise facturée pour les actes ≥ 120 €	Frais réels	Frais réels					
Honoraires paramédicaux	100% BR	160% BR					
Analyses et examens de laboratoire (y compris acte de prévention : dépistage Hépatite B)	100% BR	160% BR					

ASSISTANCE

Dans les moments où vous en avez le plus besoin, notamment en cas d'hospitalisation, profitez d'une :

- · Aide-ménagère,
- · Prise en charge de vos animaux domestiques,
- · Aide et d'informations juridiques et administratives.
- · Prise en charge de vos frais médicaux et chirurgicaux à l'étranger ...

Vos droits au **(3)** 05 49 34 82 22

PRÉVOYANCE

Vous souhaitez assurer vos arrières, nous pouvons répondre à vos attentes grâce à nos offres prévoyance :

- Décès, deux options possibles MUT'DECES et MUT'UALITE OBSEQUES +,
- · Dépendance, MUT'DEPENDANCE,
- · Hospitalisation, MUT'HOSPIT +,
- · Maintien des revenus, deux options possibles MUT'PREVOIR ou MUT'IJ,
- · Assurance de Prêt, MUT'EMPRUNT,
- Epargne, MUT'EPARGNE ...

Toutes les informations sur nos offres Prévoyance au



(1) 01 43 96 74 48



(3) 01 43 96 74 16





AU CHOIX > 2 SOLUTIONS SANTÉ POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

ADHÉSION À PARTIR DE 70 ANS	SOLUTION ARGENT	SOLUTION PLATINE		
	REMBOURSEMENTS SS + MIE	REMBOURSEMENTS SS + MIE		
Matériel médical				
Orthopédie	195% BR	260% BR		
Fauteuil roulant	100% BR + 1 000 €/an	100% BR + 1 500 €/an		
Prothèse capillaire et/ou mammaire	100% BR + 200 €/an	100% BR + 400 €/an		
Autres prestations				
Imagerie médicale : médecins adhérents OPTAM	100% BR	170% BR		
Imagerie médicale : médecins non adhérents OPTAM	100% BR	150% BR		
Médicaments	100% BR	100% BR		
Transport	100% BR	100% BR		
AIDES AUDITIVES Equipements de classe I 100 % santé *	sans RAC	sans RAC		
	sans RAC 1ère année d'adhésion : 100% BR puis	sans RAC 1ère année d'adhésion : 100% BR puis		
Equipements de classe II « tarifs libres » (3)	années suivantes : 60% BR (rembt SS) + forfait MIE de 800 €/oreille	années suivantes : 60% BR (rembt SS) + forfait MIE de 800 €/oreille		
Piles et accessoires	100% BR	100% BR		
DENTAIRE				
Soins et prothèses 100 % santé *	sans RAC	sans RAC		
Soins dentaires				
Soins « RAC maitrisé » / Inlay-onlay (INO) / endodontie / prophylaxie et parodontologie remboursées (y compris acte de prévention : détartrage annuel) (4)	100% BR	170% BR		
Soins « tarifs libres » / Inlay-onlay (INO) / endodontie / prophylaxie et parodontologie remboursées (y compris acte de prévention : détartrage annuel)	100% BR	170% BR		
Prothèses dentaires				
Prothèse « RAC maitrisé » : remboursée, implantologie remboursée et inlay core (ICO) (4) (5)	170% BR	420% BR		
Prothèse « tarifs libres » : remboursée, implantologie remboursée et inlay core (ICO) (5)	170% BR	420% BR		

ASSISTANCE

Dans les moments où vous en avez le plus besoin, notamment en cas d'hospitalisation, profitez d'une :

- · Aide-ménagère,
- · Prise en charge de vos animaux domestiques,
- · Aide et d'informations juridiques et administratives.
- Prise en charge de vos frais médicaux et chirurgicaux à l'étranger ...

Vos droits au **() 05 49 34 82 22**



PRÉVOYANCE

Vous souhaitez assurer vos arrières, nous pouvons répondre à vos attentes grâce à nos offres prévoyance :

- Décès, deux options possibles MUT'DECES et MUT'UALITE OBSEQUES +.
- · Dépendance, MUT'DEPENDANCE,
- · Hospitalisation, MUT'HOSPIT +,
- · Maintien des revenus, deux options possibles MUT'PREVOIR ou MUT'IJ,
- · Assurance de Prêt, MUT'EMPRUNT,
- Epargne, MUT'EPARGNE ...

Toutes les informations sur nos offres Prévoyance au



(1) 01 43 96 74 48



(3) 01 43 96 74 16



AU CHOIX > 2 SOLUTIONS SANTÉ POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



ADHÉSION À PARTIR DE 70 ANS	SOLUTION ARGENT	SOLUTION PLATINE					
	REMBOURSEMENTS SS + MIE	REMBOURSEMENTS SS + MIE					
Autres prestations dentaires							
Prophylaxie bucco-dentaire non prise en charge SS	25 €/bénéficiaire/an	50 €/bénéficiaire/an					
Parodontologie non remboursée	100 €/bénéficiaire/an	300 €/bénéficiaire/an					
Prothèse dentaire non remboursée (5)	107,50 €/prothèse	376,25 €/prothèse					
Implant avec pilier dentaire et couronne sur implant non remboursés (5)	200 €/an	400 €/an					
Orthodontie							
Orthodontie remboursée	100% BR	100% BR					
Equipements de classe A 100 % santé *	sans RAC	sans RAC					
Suppléments et prestations pour équipements de classe A 100% santé	sans RAC	sans RAC					
Équipements de classe B							
Equipements avec 2 verres simples (7)	200 € dont monture 100 €	230 € dont monture 100 €					
Equipements avec 2 verres complexes ou très complexes (7)	300 € dont monture 100 €	450 € dont monture 100 €					
Suppléments et prestations pour équipements de classe B sauf appairage	100% BR	100% BR					
Lentilles remboursées** ou non remboursées SS	SS** + 70 € par bénéficiaire/an	SS** + 150 € par bénéficiaire/an					
Chirurgie réfractive au laser	100 €/oeil	300 €/oeil					
PREVENTION ET AUTRES SOINS							
Ostéodensitométrie osseuse non remboursée SS	50 €/bénéficiaire/an	100 €/bénéficiaire/an					
Analyses et examens de laboratoire prescrits hors nomenclature	50 €/bénéficiaire/an	100 €/bénéficiaire/an					
Médicaments non remboursables (hors parapharmacie) et homéopathie prescrits et inscrits au Vidal consultable sur Internet	50 €/bénéficiaire/an	70 €/bénéficiaire/an					

ASSISTANCE

Dans les moments où vous en avez le plus besoin, notamment en cas d'hospitalisation, profitez d'une :

- · Aide-ménagère,
- · Prise en charge de vos animaux domestiques,
- · Aide et d'informations juridiques et administratives.
- Prise en charge de vos frais médicaux et chirurgicaux à l'étranger ...



Vos droits au **() 05 49 34 82 22**

PRÉVOYANCE

Vous souhaitez assurer vos arrières, nous pouvons répondre à vos attentes grâce à nos offres prévoyance :

- Décès, deux options possibles MUT'DECES et MUT'UALITE OBSEQUES +.
- · Dépendance, MUT'DEPENDANCE,
- · Hospitalisation, MUT'HOSPIT +,
- · Maintien des revenus, deux options possibles MUT'PREVOIR ou MUT'IJ,
- · Assurance de Prêt, MUT'EMPRUNT,
- Epargne, MUT'EPARGNE ...

Toutes les informations sur nos offres Prévoyance au



(1) 01 43 96 74 48



(3) 01 43 96 74 16







ADHÉSION À PARTIR DE 70 ANS **SOLUTION ARGENT SOLUTION PLATINE REMBOURSEMENTS SS + MIE REMBOURSEMENTS SS + MIE** Médecine douce non remboursée par la SS : ostéopathe, étiopathe, chiropracteur, pédicure, 50 €/séance 30 €/séance podologue (médecins diplômés selon les dispositions prévues par la réglementation en 4 séances/bénéficiaire/an 3 séances/bénéficiaire/an vigueur et inscrits au registre officiel de leur profession : ADELI, RNE, RNCP, RPPS) Cure thermale prise en charge par la Sécurité sociale : Forfait global pour honoraires, SS + 150 €/bénéficiaire/an SS + 300 €/bénéficiaire/an traitement thermal, hébergement, transport (sur présentation des justificatifs des frais réels) Examens bucco-dentaire M'T Dents (tous les ans - dès 3 ans et jusqu'à 24 ans) 100% BR 100% BR Protections périodiques réutilisables (coupe/culotte) pour les moins de 26 ans limitées à 100% BR 100% BR 2/an sur présentation d'une facture pharmacie Activités de télésurveillance médicale 100% BR 100% BR 15 €/an 30 €/an Accessoires: loupes, lunettes loupes non remboursées SS 120 €/an 150 €/an Glucomètre et/ou autodensimètre Forfait incontinence (sur présentation factures) 120 €/an 150 €/an OUI OUI Assistance d'urgence à domicile OUI OUI Téléconsultation médicale (24h/24 - 7j/7)

Notes	



ASSISTANCE

Dans les moments où vous en avez le plus besoin, notamment en cas d'hospitalisation, profitez d'une :

- · Aide-ménagère,
- · Prise en charge de vos animaux domestiques,
- · Aide et d'informations juridiques et adminis-
- Prise en charge de vos frais médicaux et chirurgicaux à l'étranger ...

Vos droits au **() 05 49 34 82 22**

PRÉVOYANCE

Vous souhaitez assurer vos arrières, nous pouvons répondre à vos attentes grâce à nos offres prévoyance :

- · Décès, deux options possibles MUT'DECES et MUT'UALITE OBSEQUES +.
- · Dépendance, MUT'DEPENDANCE,
- · Hospitalisation, MUT'HOSPIT +,
- · Maintien des revenus, deux options possibles MUT'PREVOIR ou MUT'IJ,
- · Assurance de Prêt, MUT'EMPRUNT,
- · Epargne, MUT'EPARGNE ...

Toutes les informations sur nos offres Prévoyance au



(0) 01 43 96 74 48



(01 43 96 74 16



LEXIQUE



Les prestations s'entendent **Sécurité sociale incluse**. Tous les actes de prévention visés par l'arrêté du 8 juin 2006 sont pris en charge au minimum du Ticket Modérateur.

BR: Base de remboursement Sécurité sociale

RAC: Reste à charge

OPTAM: Option pratique tarifaire maitrisée

OPTAM-CO: Option pratique tarifaire maitrisée pour les chirurgiens et

obstétriciens

HLF: Honoraires limites de facturation

* tels que définis règlementairement.

- (1) Les remboursements de la maison de convalescence et/ou de soins de suite et réadaptation et de l'hospitalisation psychiatrique sont plafonnés à 60 jours par an.
- (2) Les remboursements de la maison de convalescence et/ou de soins de suite et réadaptation et de l'hospitalisation psychiatrique sont plafonnés à 60 jours par an.
- (3) Le forfait MIE inclut le ticket modérateur (40% BR). Il s'agit des aides auditives de classe II telles que définies règlementairement. Respect du contrat responsable : la prise en charge Sécurité sociale et MIE est limitée à 1 700 € par aide auditive. Renouvellement tous les 4 ans suivant la date de délivrance de l'aide auditive précédente.
- **(4)** Soins et prothèses faisant l'objet d'un reste à charge maitrisé tels que définis règlementairement dans la limite des BR et HLF.
- **(5)** Plafond annuel par bénéficiaire au titre des prothèses dentaires remboursées et non remboursées, de l'implantologie remboursée ou non remboursée, des inlays core (ICO) :

ARGENT = aucun plafond

PLATINE = 1 800 €

Au-delà du plafond dentaire annuel, tous les actes remboursés par la Sécurité sociale, sont pris en charge à hauteur de 40% de la BR.

(6) Période pouvant être ramenée à un an en cas d'évolution de la vue et pour les enfants de moins de 16 ans (conditions de renouvellement telles que définies

selon l'annexe 4 de la circulaire du 29 mai 2019).

(7) Respect du contrat responsable : La prise en charge de la monture est limitée à 100 € (classe B).

Un équipement peut être composé d'une monture appartenant à la classe A « 100% santé » et de verres appartenant à la classe B, et réciproquement. Dans ce cas, la prise en charge sera conforme au remboursement prévu règlementairement.

Un équipement peut comporter 2 verres de catégorie différente :

- 1 verre simple et 1 verre complexe ou 1 verre très complexe
- 1 verre complexe et 1 verre très complexe.

Dans ce cas, le remboursement sera conforme à la catégorie de chaque verre.

OPTIQUE VERRE SIMPLE: Verre unifocal sphérique, sphère de -6,00 à +6,00 / Verre unifocal sphéro-cylindrique, sphère positive et somme (sphère + cylindre) <= 6 / Verre unifocal sphéro-cylindrique, cylindre < ou = à +4,00, sphère de -6,00 à 0.00.

OPTIQUE VERRE COMPLEXE: Verre unifocal sphérique, sphère hors zone de -6,00 à +6,00 / Verre unifocal-cylindrique, sphère de -6,00 et 0, cylindre > 4,00 / Verre unifocal sphéro-cylindrique, sphère < -6,00, cylindre >= 0,25 / Verre unifocal sphéro-cylindrique, sphère < -6,00, cylindre >= 0,25 / Verre unifocal sphéro-cylindrique, sphère > 0, somme (sphère + cylindre) > 6,00 / Verre multifocal ou progressif sphérique, sphère de -4,00 à 4,00 / Verre multifocal ou progressif sphéro cylindrique, sphère de -8,00 à 0,00, cylindre <= 4,00 / Verre multifocal ou progressif sphéro cylindrique, sphère de > 0,00, somme (cylindre + sphère) <= 8,00.

OPTIQUE VERRE TRES COMPLEXE: Verre multifocal ou progressif sphérique, sphère hors zone de -4,00 à +4,00 / Verre

multifocal ou progressif sphéro-cylindrique, sphère entre -8,00 et 0, cylindre > 4,00 / Verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique, sphère < -8,00, cylindre >= 0,25 / Verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique, sphère > 0, somme (sphère + cylindre) > 8,00.

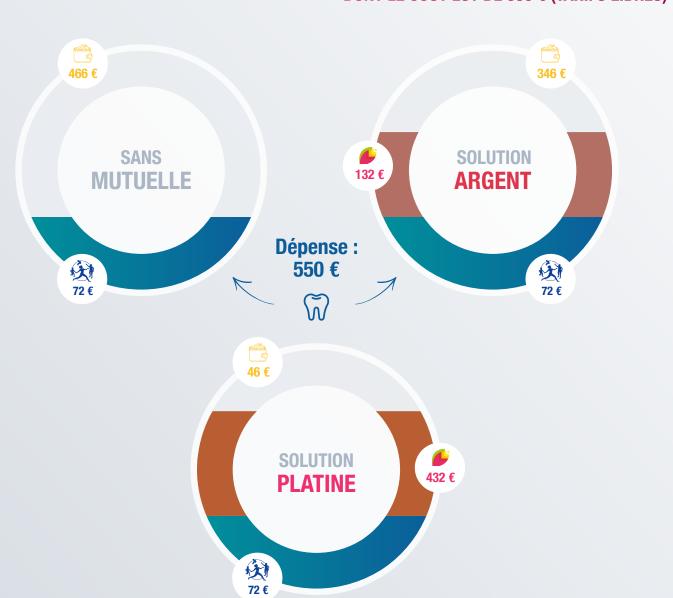
MA SANTÉ SENIORS

BIEN CHOISIR VOTRE SOLUTION SANTÉ



ÉTUDE DE CAS

EXEMPLE D'UNE POSE DE COURONNE CÉRAMO-MÉTALLIQUE SUR 2° PRÉMOLAIRE DONT LE COÛT EST DE 550 € (TARIFS LIBRES)



Remboursement Sécurité sociale

Remboursement MIE

Reste à charge

Vous devez réaliser des travaux dentaires et ne savez pas quelle solution choisir?

Nos conseillers santé sont à votre écoute pour vous proposer la solution santé la plus adaptée à vos besoins.



EXEMPLES DE REMBOURSEMENTSAU CHOIX > 2 SOLUTIONS SANTÉ POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



ADHÉSION À PARTIR DE 70 ANS				SOLUTION ARGENT		SOLUTION PLATINE		
	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Base de remboursement Sécurité sociale	Remboursement Sécurité sociale	Remboursement	Reste à charge	Remboursement	Reste à charge	
HOSPITALISATION : MÉDECINE , CHIRURGIE, ODONTOLOGIE, PSYCHIATRIE, MAISON DE CONVALESCENCE ET/OU DE SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION, MATERNITÉ								
Forfait journalier hospitalier	Tarif réglementé	-	-	20 €	0€	20 €	0 €	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maitrisés : adhérent OPTAM/OPTAM-CO	Prix moyen national de l'acte : 355 €	271,70 €	-	355 €	0 €	355 €	0€	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres : non adhérent OPTAM/OPTAM-CO	Prix moyen national de l'acte : 431 €	271,70 €	-	271,70 €	159,30 €	271,70 €	159,30 €	
Franchise pour acte supérieur à 120 €	Tarif réglementé	-	-	24€	0€	24 €	0€	
1 journée en chambre particulière	Prix moyen national de l'acte : 90 €/jour	-	-	35 €	55 €	50 €	40 €	
SOINS COURANTS			* 21 €	ou 25.90 € ou 14.10 €	- 2 € de participation	forfaitaire à la charge c	le l'assuré social	
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel : 30 €	30 €	19 €*	9€	2€	9 €	2€	
Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel : 37 €	37 €	23.90 €*	11.10 €	2€	11.10 €	2€	
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maitrisés : adhérent OPTAM/ OPTAM-CO	Prix moyen national de l'acte : 52 €	37 €	23.90 €*	11.10 €	17€	26.10 €	2 €	
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres : non adhérent OPTAM/OPTAM-CO	Prix moyen national de l'acte : 65 €	23 €	14,10 € *	6,90 €	44 €	18,40 €	32.50 €	
AIDES AUDITIVES								
Equipement de classe I 100% santé pour les 20 ans et plus (par oreille)	Prix limite de vente : 950 €	400 €	240 €	710 €	0 €	710 €	0€	
1ère année d'adhésion :								
Equipement de classe II « tarifs libres » pour les 20 ans et plus (par oreille)	Prix moyen national de l'acte : 1 476 €	400 €	240 €	160 €	1 076 €	160 €	1 076 €	
A partir de la 2ème année d'adhésion et pour les années suivantes :								
Equipement de classe II « tarifs libres » pour les 20 ans et plus (par oreille)	Prix moyen national de l'acte : 1 476 €	400 €	240 €	800 €	436 €	800 €	436 €	



EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS



AU CHOIX > 2 SOLUTIONS SANTÉ POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

ADHÉSION À PARTIR DE 70 ANS				SOLUTION ARGENT		SOLUTION PLATINE	
	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Base de remboursement Sécurité sociale	Remboursement Sécurité sociale	Remboursement	Reste à charge	Remboursement	Reste à charge
DENTAIRE							
Détartrage	Tarif réglementé	43.38 €	26.03 €	17.35 €	0€	17.35 €	0 €
Prothèse 100% santé : couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	Honoraires limites de facturation : 500 €	120 €	72 €	428 €	0 €	428 €	0 €
Prothèse « tarif maitrisé » : couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	Prix moyen national de l'acte : 538,70 €	120 €	72 €	132 €	334,70 €	432 €	34,70 €
Prothèse « tarif libre » : couronne céramo-métallique sur molaires	Prix moyen national de l'acte : 538,70 €	107,50 €	64.50 €	118.25 €	355,95 €	387 €	87.20 €
Implant avec pilier dentaire non remboursé	Prix moyen national de l'acte : 1 000 €	-	-	200 €	800€	400 €	600 €
OPTIQUE							
Equipement de classe A 100% santé : monture et 2 verres simples (sphère -4,00 à -6,00 - Indice de réfraction ≥ 1,67)	Prix limite de vente : 125 € dont monture 30 €	37,50 €	22,50 €	102,50 €	0€	102,50 €	0€
Equipement de classe B : monture et 2 verres simples (toutes corrections)	Prix moyen national de l'acte : 345 € dont monture 100 €	0,15 €	0,09 €	199,91 €	145 €	229,91 €	115 €
Equipement de classe B : monture et 2 verres complexes (toutes corrections)	Prix moyen national de l'acte : 600 € dont monture 100 €	0,15 €	0,09 €	299,91 €	300 €	449,91 €	150 €

Notes		

DES QUESTIONS ? APPELEZ-NOUS AU 01 43 96 74 48 0U AU 01 43 96 74 16!